

OFFRE D'EMPLOI
DIRECTRICE GÉNÉRALE – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Description de la commission scolaire

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands dessert une population de 85 000 personnes qui habitent un vaste territoire situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Elle dispense des services éducatifs à près de 10 000 élèves jeunes et adultes. Elle emploie plus de 1 700 personnes réparties dans 37 établissements. Son budget annuel atteint 100 M\$. Reconnue pour son implication dans sa communauté, elle est également un partenaire actif dans le développement de sa région. Dans sa mission première, elle veut se démarquer par un haut niveau de réussite face à la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification de tous ses élèves. Pour plus d'informations, consultez le site www.csvt.qc.ca.

Vos défis nous intéressent dans notre recherche de candidates et de candidats afin de combler ce poste à la direction générale.

Nature de l'emploi

Sous l'autorité du conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives (services et établissements) ainsi que la responsabilité du suivi de l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la commission scolaire;
- Participer aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, sans droit de vote;
- Assurer la gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire;
- Assurer la mise en œuvre du plan stratégique et de la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que l'application de la convention de gestion et de réussite éducative conclue avec ses établissements;
- Diriger le comité consultatif de gestion;
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires du milieu.

Qualifications minimales requises

- Grade universitaire de deuxième cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.

Rémunération et conditions de travail

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au document « Le règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires ». La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands se situe dans la classe 14.

Pour poser votre candidature

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le vendredi 26 février 2016, à midi** à l'attention de :

Sélection DG – Confidentiel
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
a/s Madame Susan Tremblay, consultante pour la
Fédération des commissions scolaires du Québec

À l'adresse électronique suivante : cdubois@fcsq.qc.ca
en vous assurant de la réception de votre courriel auprès de
M^{me} Carole Dubois au 418 651-3220, poste 368.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront retenues.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Les personnes retenues pourraient être soumises à une évaluation psychométrique. La commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage et remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.